



La mission prioritaire du groupe pour les premières assises nationales en janvier 2014

Identifier les principaux points législatifs impactés par la stratégie et informer l'ensemble des parlementaires sur le projet SVS

Analyse de la mise en œuvre législative des pays ayant mis en place une tolérance zéro

- Etat des lieux
- Difficultés rencontrées
- Suivi

Objectifs de soutien de la stratégie SVS

Les axes prioritaires de soutien pour 2014, identifiés par les groupes de travail multidisciplinaires à fin juillet 2013 sont :

INCLURE DANS LES CURSUS DE FORMATION des corps de métiers en première ligne de l'information, de la prévention, du dépistage et du parcours de réparation des violences sexuelles, une formation en quatre modules sur le sujet des violences sexuelles ⇨ ajout dans les diplômes d'état

Module 1 : définitions, épidémiologie

Module 2 : conséquences des violences (médicales, scolaires, professionnelles, sociales, ...)

Module 3 : prise en charge d'une personne victime de violences sexuelles, signalement, parcours de réparation

Module 4 : conduite à tenir pour le professionnel concerné

INCLURE DANS LES MODULES DE FORMATION CONTINUE le sujet des violences sexuelles dans les corps de métiers concernés

CREER DES FILIERES D'EXPERTS en matière de violences sexuelles

INFORMER LES ENFANTS : REMETTRE L'ECOLE DANS SON ROLE D'INFORMATION ET DE PREVENTION SUR LA SEXUALITE (pas sur le simple côté anatomique) ET FAVORISER CET ASPECT D'ENCADREMENT PAR LE PERSONNEL DE SANTE SCOLAIRE

ENSEIGNEMENT : UNIFIER LA LEGISLATION SUR LA MALTRAITANCE - UNE LOI CADRE UNIQUE

OBLIGATION D'ESPACE D'INTIMITE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS SPORTIFS EN MATIERE DE DOUCHES ET DE VESTIAIRES

PROTECTION DE L'ENFANCE AU SENS LARGE : mettre en place un cadre cohérent

PROTECTION DE L'ENFANCE SUR INTERNET

PROTECTION DE L'ENFANCE AU SEIN DES FAMILLES

FICHER NATIONAL DES ENCADRANTS DE L'ENFANCE INCLUANT LES BENEVOLES ASSOCIATIFS

MIEUX PROTEGER LES ENCADRANTS DE L'ENFANCE REALISANT DES SIGNALEMENTS

REMBOURSEMENT DES PARCOURS DE REPARATION DES VICTIMES

L'association demande le soutien des législateurs pour l'obtention de la mention « reconnue d'utilité publique » dans des délais courts
